



Le Conseil communal de Montagny FR
met au concours le poste de :

un/une animateur/trice formé-e suppléant-e de l'Accueil extrascolaire (AES) taux d'activité estimé à 30 %, rémunéré à l'heure

Profil demandé et exigences :

- Formation AES ou formation dans le domaine éducatif, pédagogique ou social (selon directives OPEE)
- Expérience dans un poste similaire
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissance parfaite de la langue française (parlé et écrit)
- Cours samaritains pour la petite enfance (souhaité)
- Bon état de santé physique et psychique

Tâches :

- Application du cadre éducatif de l'AES
- Gestion du fonctionnement quotidien de l'Accueil
- Sécurité de l'Accueil et des déplacements

Nous offrons :

- Un salaire horaire fixé selon le règlement du personnel communal
- Des prestations sociales selon le statut du personnel communal.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2018 ou date à convenir

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature avec curriculum vitae, copies des certificats, extrait du casier judiciaire récent, références et une photo, jusqu'au jeudi 29 mars 2018 au plus tard, au Conseil communal de Montagny, route des Buissons 41, case postale 60, 1774 Cousset.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser au conseiller communal responsable, M. Wenceslas Rémié, au 078 967 84 54.